

CONSEIL D'ECOLE DU 15 FEVRIER 2022

Ecole élémentaire
Jean-Moulin

circonscription
de Rosny-sous-Bois

éducation
nationale

Affaire suivie par
Gauthier de Bengy
Directeur

Téléphone :
01 48 94 56 56

Courriel :
0930325y@ac-creteil.fr

9 rue Jean Moulin
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Circonscription
de Rosny-sous-Bois
259 bd de la Boissière
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
www.i-en-rosny.ac-creteil.fr

Présents :

Equipe enseignante :

Mme CARDOSO - Mme CRUSSY - M. DE BENGY – Mme DUGHERA - Mme EVRARD - Mme GRESPAN – M. GUERILLOT – Mme JOLY – Mme LELOUP - Mme LIU - Mme MANUELLE – Mme PERREAU – Mme RAJAMOHAN – Mme SAINT-BOMER – Mme VAUDRON - Mme VITRANT - Mme WAGET – Mme YAGAPPAN - Mme YIAKOUMETTI – Mme ZAMY –

Représentants des Parents d'élèves (FCPE) :

Mme BOUTEGHMES – Mme CABOT – Mme EMINOV - M. ES-SAHB – M. GARNIEL – Mme GROLLEAU - Mme GUIZEM - Mme HOPITAL – Mme JOUBERT – Mme MOMBOUYRAN - Mme RABATEL - Mme RENIER

Représentants de la Municipalité :

M. CAVANNA, Conseiller municipal

Début du conseil : 18h45 Secrétaire de séance : Mme Dughera

1. Covid-19, protocole sanitaire et mesures mises en place

Depuis le 3 janvier, un nouveau protocole sanitaire a été mis en place assouplissant le précédent. Parmi les principales mesures, les classes ne ferment plus si un élève est déclaré positif au Covid mais les élèves considérés comme cas contact doivent réaliser un autotest pour revenir, puis deux autres 2 jours et 4 jours plus tard. Il est toujours impossible de répartir des élèves dans d'autres classes. Les enseignants ont toujours été vigilants à avertir les familles le plus rapidement possible pour qu'elles prennent leurs dispositions. Dans l'ensemble, ces mesures ont été bien acceptées par les familles.

La FCPE déplore que la Mairie, malgré plusieurs demandes, n'ait pas mis en place un système de garde pour tous les élèves, notamment pour ceux dont les parents ne font pas partie du personnel soignant.

Au retour des vacances, l'école passera au niveau 2 c'est-à-dire que les élèves n'auront plus l'obligation de porter un masque en extérieur (durant les temps de récréation et les activités sportives) et il sera à nouveau possible de répartir les élèves dans d'autres classes. Un seul autotest à J2 sera demandé aux élèves pour rester dans leur classe si un de leur camarade est déclaré positif

L'école a constaté la décrue observée dans toute la France. Au plus fort de l'épidémie l'école dénombrait jusqu'à 10 cas par jour. Aujourd'hui il y a 1 cas tous les 2 jours environ.

Aucun élève positif n'a déclaré de forme sévère de la maladie. La plupart des élèves qui ont eu le Covid soit ont été asymptomatiques, soit ont déclenché des symptômes bénins : fièvre, fatigue, toux, vomissement... Symptômes très



passagers. Il en est de même pour les adultes (parents et enseignants) quoique les symptômes aient été parfois plus virulents.

Une campagne de dépistage par test salivaire s'est déroulée dans toutes les écoles de Rosny au début du mois. A l'école, elle s'est déroulée le 4 février. Dans chacune des classes, environ 3 ou 4 élèves par classe n'avaient pas l'accord des familles ou n'avaient pas rapporté leur feuille d'autorisation. Environ 400 élèves ont effectué le test. Seuls 4 élèves ont été positifs. Ceci dit de nombreux parents n'ont reçu aucun résultat de la part du laboratoire chargé d'effectuer les tests.

La mairie a équipé toutes les écoles de sondes CO2. Le voyant indiquant un taux de CO2 trop important s'allume très vite : environ 10-15 mn après l'installation des élèves. Le directeur a demandé une visite de Renaud Mesmin, ingénieur chargé du déploiement des sondes, pour expliquer aux équipes comment fonctionnaient ces sondes et quelle était la marche à suivre. M. Mesmin a expliqué que malheureusement ces sondes ne faisaient que confirmer que les classes étaient très rapidement saturées en CO2 et qu'il fallait aérer très souvent la classe. Pour rendre l'air pur il faudrait installer plusieurs purificateurs ce qui engendrerait une dépense d'énergie importante et du bruit en continu. Certains enseignants ont pris l'option de faire cours les fenêtres ouvertes.

2. Projets de l'école

Une jeune femme de 20 ans qui fait actuellement une pause dans ses études effectue son **service civique** à l'école depuis mi-novembre. Ses missions sont diverses : elle aide le directeur dans ses tâches administratives mais l'essentiel de son travail consiste à accompagner les enseignant(e)s dans leurs projets : arts plastiques, ateliers jeux, EPS... Elle aide également des élèves en difficulté et qui ne bénéficient pas de l'accompagnement d'AESH dans certaines classes et, depuis peu, elle prend en charge des groupes d'élèves de CM pour des conversations en anglais. Le directeur remercie Mme Guizem (parent élu FCPE) qui a orienté ce service civique vers l'école

L'école a participé à un événement solidaire « **Mets tes baskets et bats la maladie** » pour aider l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Cette opération s'est déroulée avec plusieurs temps forts. Il y a d'abord eu la dictée, déjà évoquée lors du 1^{er} conseil d'école qui a permis aux élèves de CM1 et CM2 de rencontrer Madeleine Malonga, championne internationale de judo. Puis, une course s'est déroulée au stade Le Tiec, le 22 octobre. Malheureusement, 4 classes n'ont pas pu participer à cette course car elles étaient « fermées » pour cause de Covid.

L'appel aux dons a permis de récolter 1140 € pour l'association ELA.

Une **rencontre de double dutch** s'est déroulée lundi 29 novembre au gymnase Thibaut. Quelques classes n'ont pu participer pour les mêmes raisons.

Les élèves de CP et de CE1 avaient 11 épreuves à effectuer (saut sur un pied, croiser décroiser, saut duo, rapidité...) et les élèves de CE2 et de CM en avaient 14. Comme il était impossible de mélanger des niveaux de classe différents, les élèves ont eu un temps plus réduit pour effectuer ces épreuves. Certains n'ont pu terminer. Cette manifestation était surtout un prétexte pour motiver les élèves à utiliser les cordes à sauter car cette activité, au-delà des compétences physiques qu'elle développe, permet d'apaiser les temps de récréation et de travailler



3 / 7

concrètement la mixité. Une vidéo a été réalisée durant cette journée. Elle sera diffusée en fin d'année en même temps que le film tourné au mois de juin. Aujourd'hui l'engouement n'est pas le même mais l'équipe relancera l'activité car une autre école de Rosny va initier ses élèves à cette pratique sportive. Une rencontre pourrait avoir lieu entre les deux écoles en fin d'année dans un stade. La FCPE remercie la Fédération Française de Double Dutch qui a offert une corde individuelle à tous les élèves de l'école.

Fresque sportive : La Commission municipale a accordé la subvention de 2 000€ que demandait l'école. Une subvention PEAC (Education Nationale) de 1 000 € a été également accordée.

Frede Dethier, artiste plasticienne, va coordonner la prochaine fresque de l'école ou plutôt les prochaines fresques. Le projet est, en effet, de réaliser différents panneaux sur le thème du sport sur les 17 emplacements situés sous les fenêtres de la façade côté maternelle. L'artiste est déjà intervenue dans les classes de CPa (Mme Dughera), CE1d (Mme Yagappan) et CM2c (Mme Liu). Elle a présenté des œuvres de différentes époques sur le thème du sport. Elle a également commencé à présenter le projet aux élèves et à réfléchir avec eux sur les dessins qui figureront sur les murs. Plusieurs séances préparatoires se dérouleront en classe avant la réalisation de la fresque elle-même. La Mairie a été sollicitée pour enduire les murs et rendre le travail des élèves plus facile

Après leur élection, **les délégués** des classes de CE2, de CM1 et de CM2 ont été réunis le 19 novembre. Auparavant, ils avaient recueilli les remarques et propositions de leurs camarades ainsi que celles des élèves de CP et de CE1. Ainsi, après recueil des avis, le directeur a consulté l'équipe et certaines remarques ont été prises en compte. Par exemple, les élèves se plaignaient que les joueurs de football monopolisent la cour et bousculent tout le monde. Il a ainsi été décidé de limiter le terrain de foot, d'instaurer de nouvelles règles (le ballon est pris à la main s'il sort du terrain, un seul ballon de foot est autorisé dans une même cour...) et d'élaborer un planning entre les niveaux de classe. Autre exemple, un temps calme avait été demandé durant le temps de récréation. Il a ainsi été décidé que les élèves sous la surveillance des AESH et du service civique pourraient fréquenter selon un planning, la bibliothèque et la salle d'arts plastiques. Les élèves peuvent également lire ou dessiner/colorier dans le préau. L'impossibilité de réunir les élèves de classe différentes n'a pas permis de réunir les délégués depuis cette date. L'assouplissement du protocole va rendre possible, après les vacances, le rassemblement d'un nouveau conseil de délégués.

Classes transplantées : Les élèves des trois classes de CM2 vont se rendre du 14 au 18 mars dans les Vosges. Les élèves vont découvrir un milieu très différent de leur environnement quotidien. Des activités liées à la neige sont prévues : ski de fond, randonnée raquettes, biathlon... Mais en cas de manque de neige des activités de remplacement ont été envisagées : VTT, randonnées...

Le coût total du séjour est de 37 532 €. La mairie a accordé une subvention de 15 000 € (correspondant à la somme demandée par l'école). La part demandée aux familles est de 200 €. L'école a proposé un échelonnement des paiements (jusqu'à 4 versements de 50 € étalés sur 4 mois). Certaines familles ont demandé à bénéficier d'une aide de la coopérative.

M. le Directeur évoque les réticences de certains parents à se séparer de leurs enfants. C'est un travail parfois long et compliqué pour rassurer les familles et obtenir leur accord. Les enseignants espèrent que tous les élèves pourront participer à ce projet.



4 / 7

Plusieurs classes de l'école ont élaboré des projets menés en **partenariat avec les structures de la ville** : conservatoire, FAN (Fabrique Artistique et Numérique), conservatoire, médiathèque... Les enseignants sont tous très enthousiastes vis-à-vis de ces projets.

Mme Evrard, enseignante de CE2b, a sollicité **l'usine de traitement de l'eau de Méry-sur-Oise**, gérée par VEOLIA, dans le cadre du projet d'école autour du développement durable. Des ateliers en classe ainsi qu'une visite guidée de l'usine sont envisagés pour les quatre classes de CE2. Mme Evrard souhaiterait que la mairie mette à disposition un car de la ville, au cours du mois de juin, pour acheminer les élèves sur le lieu. M. Cavanna va appuyer notre demande auprès du service concerné.

Les élèves de l'école seront également sensibilisés aux thèmes de la maltraitance, du harcèlement et de l'égalité filles garçons notamment grâce à l'intermédiaire d'associations (IFAC, e-enfance)

3. Rencontres de mi semestre et remise des livrets scolaires

La première rencontre parents/enseignants de mi semestre s'est déroulée le samedi 27 novembre 2021, en présentiel. La plupart des parents sont venus. Le livret scolaire unique (LSU) du 1^{er} semestre a été remis en fin du mois de janvier à tous les élèves de l'école. En raison des difficultés que certains parents rencontraient pour se connecter, l'école a décidé cette année d'imprimer les LSU et d'en donner une version papier. Cette initiative a été saluée par de nombreux parents qui en apprécient la valeur symbolique. Ce support permet d'avoir un meilleur échange avec son enfant sur le contenu de ses apprentissages, ses réussites et ses faiblesses. De plus, comme le fait remarquer un parent élu, l'édition papier permet de lutter contre la « fracture numérique », de nombreux parents ne disposant pas d'ordinateurs à la maison mais seulement d'un téléphone portable.

M. le Directeur est venu personnellement le remettre à tous les élèves de CE2, de CM1 et de CM2. Le LSU est consultable sur le site « éduconnect ». L'identifiant et le mot de passe restent inchangés. Les nouveaux codes ont été communiqués aux familles des élèves de CP.

La prochaine rencontre de mi semestre se déroulera le samedi 9 avril.

4. Numérique/informatique

L'école bénéficie depuis quelques jours d'un pack de tablettes I-Pad composé de 2 chariots, 2 bornes wifi et 34 tablettes individuelles. Chaque tablette est équipée de plusieurs logiciels pédagogiques et peut fonctionner même sans Wifi. Les enseignants ont demandé une formation pour la prise en main de ces tablettes. Les parents élus pensent qu'il faudrait faire une demande de coque pour protéger ces tablettes en cas de choc.



5 / 7

5. PPMS

La Direction des bâtiments de la ville a commencé à déployer durant les vacances de Noël des systèmes d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) sur certaines écoles, dont l'école élémentaire Jean Moulin. Ces systèmes sont composés de déclencheurs manuels couplés à une sonnerie et d'une centrale reliée à la police municipale. Les déclencheurs manuels servent à alerter d'une intrusion dans l'école, le directeur est lui équipé d'une télécommande qui permet d'enclencher une deuxième sonnerie pour les risques majeurs (confinement). Le directeur et les parents élus FCPE remercient la municipalité de l'installation de ce matériel car c'était une demande récurrente de l'ensemble des écoles à Rosny mais aussi dans toute la France.

6. Effectif prévisionnel (rentrée 2022)

L'ouverture d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier Coteaux Beauclair va entraîner une modification de la carte scolaire. Mais cette modification a peu d'impact sur la sectorisation du groupe scolaire Jean Moulin :

- des portions de l'avenue Jaurès et de la rue Pascal sont réaffectées sur le groupe scolaire des Boutours
- une partie de l'avenue du général Leclerc est réaffectée vers le groupe scolaire du Pré Gentil

Au regard des prospectives scolaires, 482 élèves sont attendus à la rentrée 2022, ce qui pourrait engendrer une ouverture de classe. L'école élémentaire passerait de 19 à 20 classes à la rentrée. Mme Awad, adjointe au Maire en charge de l'éducation et du plan écoles, s'est toutefois engagée à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation des effectifs sur le groupe scolaire Jean Moulin. Des solutions sont actuellement à l'étude : proposer à des familles de scolariser leurs enfants dans des écoles proches (école Mondor) et des écoles de Neuilly Plaisance.

7. Périscolaire – Pause méridienne

La FCPE fait part de certaines remarques qui ont été émises par des élèves ou des parents lors du temps de restauration :

- les enfants ne savent pas ce qu'ils mangent. Il faudrait le leur expliquer ce qui éviterait peut-être le gaspillage alimentaire observé à la cantine
- certains élèves, au deuxième service notamment, se plaignent des quantités insuffisantes de nourriture proposée.
- il manque parfois des repas entiers et les agents de restauration sont obligés de proposer en urgence des repas de substitution (raviolis en boîte, pâtes...)
- il manque également régulièrement des couverts ou du matériel (verres...)
- les élèves souhaiteraient que les menus soient affichés dans la cour comme c'était le cas autrefois

La FCPE salue l'effort fourni par la mairie pour palier les absences des animateurs durant la pause méridienne. Le service enfance a, en effet, recruté plusieurs personnes dont certaines ont été affectées sur le groupe scolaire Jean Moulin. Un animateur se retrouve dorénavant très rarement en charge de deux groupes et certains ateliers ont pu être remis en place. Le directeur et l'équipe enseignante sont persuadés que cette amélioration est très certainement liée à l'action menée par la FCPE. Toutefois, ces encadrants n'ont parfois aucune



6 / 7

expérience avec l'animation. Les parents élus souhaiteraient que la mairie leur propose des formations en lien avec l'animation de jeunes enfants.

La FCPE regrette que les animateurs n'aient pas bénéficié de la protection de la Mairie durant la période des fermetures de classe (au plus fort de l'épidémie de Covid). Certaines classes étant fermées, ils n'ont pas été rémunérés s'ils n'étaient pas appelés pour effectuer des encadrements. Cette attitude de la mairie vis-à-vis des encadrants de pause méridienne ne peut pas aider à les fidéliser sur le poste.

La FCPE demande à participer à la réunion sur le « **traitement des réclamations pour les situations exceptionnelles** ». Elle souhaiterait que certaines familles puissent bénéficier, sous conditions et pendant un certain temps, de la gratuité des repas.

8. Fêtes de l'école

Concours de masques : La FCPE organise un concours de masques à réaliser à la maison et à apporter à l'école après les vacances. Les enseignant(e)s récupéreront les masques et vérifieront que le nom de l'élève, sa classe et un numéro de téléphone des parents soient indiqués à l'intérieur du masque. Un comité de parents se réunira pour choisir les plus originaux et une récompense sera remise dans chaque classe pour le (ou la) gagnant(e).

Fête du livre : L'école organise une vente de livres le vendredi 13 mai. Les traditionnelles associations « Le Festival du livre » et « Lire c'est partir » ont été contactées et proposeront leur catalogue de livres. Le directeur ne sait pas du tout s'il sera permis à cette date d'organiser une vente en présentiel et de proposer à la vente des gâteaux ou des crêpes.

Bal : La FCPE propose d'organiser un bal le 3 juin. Elle effectuera auprès de la mairie une demande pour utiliser le réfectoire. Toutefois, l'idéal serait de pouvoir organiser cet événement en plein air, dans la cour de l'école. L'association de parents effectuera une demande de subvention pour l'aider à financer un groupe musical ou un DJ.

Exposition de fin d'année : Le samedi 25 juin, l'équipe éducative présentera aux familles quelques projets travaillés en classe dans des domaines artistiques culturels ou sportifs : danse, lecture, théâtre, arts plastiques, vidéo...

9. Questions diverses

Rencontre de parents autour du collège Saint-Exupéry : Le mardi 5 avril (18h30), la FCPE organise une réunion pour que les parents d'élèves de CM1/CM2 puissent échanger sur le collège et avoir des retours de parents dont un des enfants est scolarisé actuellement au collège Saint-Exupéry. L'objectif est de rassurer certaines familles, d'enrayer le départ des élèves vers les collèges privés et de favoriser la mixité sociale.

Bibliothèque : Le directeur propose aux parents qui le souhaitent, et ont des compétences dans ce domaine, de réorganiser la bibliothèque de l'école et d'aider au prêt de livres. Il fera un appel en ce sens prochainement et verra à quel moment cela est possible (temps de pause méridienne, soir, mercredi...)



7 / 7

Sécurité routière autour de l'école : La FCPE dénonce l'absence de personnel pour sécuriser les passages protégés durant les entrées et sorties d'école. Plusieurs propositions sont évoquées mais aucune ne fait l'unanimité au sein du conseil d'école : fermer la rue ou installer un plot qui se lève et se ferme durant ces temps, faire appel à des agents municipaux pour compléter leur mission... Le conseil d'école s'accorde toutefois sur la nécessité de trouver une solution pérenne pour sécuriser la traversée de la route.

La FCPE souhaiterait savoir si tous les élèves en situation de handicap bénéficient de la totalité de leurs heures d'**accompagnement par un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) notifiées par la MDPH**. Le directeur indique que si l'on fait le total des heures notifiées, on obtient 139 h d'accompagnement sur l'école. Or 5 AESH travaillent à l'école dont 4 sont présentes 24h et une autre seulement 6h. Cela constitue 102 heures d'accompagnement. Mais la situation est plus nuancée. En effet, certains élèves ont été affectés dans la même classe pour optimiser le temps de présence de l'AESH. Il manque tout de même l'équivalent d'un demi-poste. Un parent élu, dont l'un des enfants bénéficie de cet accompagnement, remercie les AESH pour leur investissement et leur professionnalisme. M. de Bengy confirme cette remarque.

Monsieur le directeur informe de la présence de Mme Boyer qui, à la mairie, renseigne les familles et les aide à effectuer toutes les démarches administratives avec la MDPH.

Équipement informatique proposé par la FCPE : des parents proposent aux enseignants de donner des ordinateurs issus de différentes sociétés qui renouvellent leur parc informatique. Ils souhaiteraient connaître les besoins des enseignants en termes de matériel et de logiciels installés. M. Guérillot se porte volontaire pour effectuer le suivi de ce don.

Le prochain conseil d'école se déroulera le mardi 14 juin 2022.

Clôture du conseil : 20h15

La secrétaire de séance :
Anne-Claire Dughera

Le directeur :
Gauthier de Bengy